ART. 2 QUATER

N° 290

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 290

présenté par

M. Chanteguet, rapporteur au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE 2 QUATER

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« selon »,

les mots:

« conformément aux prescriptions d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.